

Bilan des régions Bilan des régions
des régions Bilan des régions
régions Bilan des ré



Des **actions** pour le présent
Une **vision** pour l'avenir

BILAN DES RÉGIONS 2004
Direction régionale de la
Montérégie-Ouest

Québec 



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Mot de la direction	3
Faits saillants	4

SECTION 1

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST

Notre mission, notre vision, nos priorités	5
Une équipe dynamique et multidisciplinaire	5
Des services branchés sur les besoins de la clientèle	5

SECTION 2

PORTRAIT RÉGIONAL

La Montérégie-Ouest	6
L'industrie bioalimentaire : au coeur du développement	6

SECTION 3

RÉSULTATS STRATÉGIQUES

Priorité 1 : L'agroenvironnement	7
Priorité 2 : L'innovation technologique	9
Priorité 3 : Le développement régional	10

SECTION 4

PERSPECTIVES 2004-2005

	11
--	----

La production du rapport annuel 2003-2004 a été rendue possible grâce à la collaboration et au soutien de toute l'équipe du MAPAQ en Montérégie-Ouest.

Rédaction :	Marcel Normandeau, directeur régional Sylvain Talbot, conseiller en communication
Révision :	Ginette Lafond, agente de secrétariat Sylvain Talbot, conseiller en communication
Graphisme et mise en page :	Sylvain Talbot, conseiller en communication
Concept :	Caligo
Couverture :	Direction des communications, MAPAQ
Photographie :	Marc Lajoie, photographe MAPAQ Sylvain Talbot, conseiller en communication
Dépôt légal :	Bibliothèque nationale du Québec - octobre 2004
ISBN :	2-550-4317-0
04 - 0099	



MOT DE LA DIRECTION

La Direction régionale de la Montérégie-Ouest du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec est fière de vous présenter son rapport annuel pour l'année 2003-2004.

Ce rapport fait état des résultats obtenus en relation avec les engagements établis dans notre *Plan de résultats 2003-2004* en fonction de nos trois grandes priorités, soit le soutien à la gestion durable des ressources, le soutien à l'adaptation des entreprises agricoles et le soutien au développement du secteur agricole et agroalimentaire.

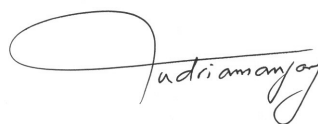
Des engagements respectés ► Malgré une année caractérisée par des opérations d'envergure, nous avons réussi ensemble à atteindre la grande majorité des objectifs que nous nous étions fixés et parfois même à les dépasser. Notre Direction régionale s'est impliquée dans de nombreux projets structurants pour la région.

En agroenvironnement, une étude par bassin versant sur la fertilisation horticole a été réalisée et l'on a vu apparaître près de 56 km de nouvelles haies brise-vent dans le paysage. En tout, c'est 118 projets en agroenvironnement qui ont été réalisés avec la collaboration de notre équipe.

Pour ce faire, l'organisation a pu compter, tout au long de l'année, sur le savoir-faire et l'expérience d'un personnel passionné, ainsi que sur la participation et le dévouement de nombreux partenaires. Ces atouts constituent une force pour l'organisation et nous permettent d'aller toujours plus loin.



Marcel Normandeau, ing. et agr.
Directeur régional



Éric Andriamanjay, agr.
Directeur régional adjoint

FAITS SAILLANTS

Impossible d'aborder l'année 2003-2004 sans parler de la vaste opération de renouvellement des fiches d'enregistrement des exploitations agricoles combinée à la mise en place du système Flora, qui sert à la gestion des données. Voici brièvement les réalisations de la Direction régionale pour l'année 2003-2004 :

UNE PRIORITÉ :

L'AGROENVIRONNEMENT

- En agroenvironnement, via le programme Prime-Vert, 118 projets ont été réalisés grâce à l'équipe de la Direction régionale de la Montérégie-Ouest pour une aide totale de 418 409 \$, ce qui a permis l'aménagement de haies brise-vent et d'aires d'abreuvement; l'introduction de nouvelles pratiques culturales et la réalisation de travaux visant la stabilisation des berges et un meilleur contrôle de l'érosion.
- Implantation de 56 km de haies brise-vent pour réduire l'érosion du sol, ce qui s'est traduit par la plantation d'environ 28 000 arbres.
- Mise en place d'une étude par bassin versant sur la fertilisation en horticulture afin d'établir des balises sur le sujet.

UNE PRIORITÉ :

L'ADAPTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES

- Réalisation d'un vidéo intitulé « Innovation et production bovine à la ferme Agri-Bœuf » qui présente l'introduction d'un plancher incliné pour gérer les déjections animales dans un parc d'engraissement.
- Tenue des « Journées horticoles régionales » qui ont accueilli plus de 900 producteurs et intervenants du milieu.



UNE PRIORITÉ :

LE DÉVELOPPEMENT ET LA CROISSANCE DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

- La Direction régionale de la Monrégie-Ouest a soutenu techniquement et financièrement plusieurs projets en transformation alimentaire. De ce nombre, une aide financière de 30 000 \$ a été accordée à trois entreprises pour essentiellement faire l'acquisition de nouveaux équipements; ces projets ont généré quatre emplois et des investissements de 510 000 \$.
- Soutien à la mise sur pied d'un réseau visant la mise en marché de produits régionaux : « Le Suroît en saveurs ».
- Support à l'élaboration d'un projet de complexe agrothermique par le CLD de Beauharnois-Salaberry.
- Contribution à la réalisation du « Rendez-vous gourmand du sud du Québec » qui regroupait les artisans, les producteurs, les chefs et les futurs chefs de la région pour une grande manifestation culinaire.
- Mise sur pied d'une journée thématique sur la culture du haricot pour favoriser la diversification des cultures et la valeur ajoutée.

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST

NOTRE MISSION

Influencer et soutenir, par du service-conseil adapté, la croissance de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Montérégie-Ouest, dans une perspective de développement durable.

NOTRE VISION

La Direction régionale de la Montérégie-Ouest est une grande équipe, riche d'expériences et d'expertises, qui s'engage à faire de l'agriculture et de l'agroalimentaire, en alliance avec les forces du milieu, un levier majeur de développement et de croissance dans la région.

NOS PRIORITÉS

1. Le soutien à la gestion durable des ressources (agroenvironnement).
2. Le soutien à l'adaptation des entreprises agricoles (innovation technologique).
3. Le soutien au développement et à la croissance du secteur agricole et agroalimentaire.

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE ET MULTIDISCIPLINAIRE

La Direction régionale de la Montérégie-Ouest comptait au 31 mars 2004 sur 34 employés permanents et 4 occasionnels répartis dans 4 centres de services. À cette équipe, se sont ajoutés 4 occasionnels pour réaliser l'opération d'enregistrement des exploitations agricoles. Les centres de services se retrouvent dans les municipalités de Sainte-Martine, Saint-Rémi, Saint-Jean-sur-Richelieu et Salaberry-de-Valleyfield.

Regroupés en équipes multidisciplinaires, les employés peuvent efficacement contribuer à la réalisation des mandats de la Direction régionale, soit :

- Accompagner et soutenir les intervenants régionaux dans toutes les démarches visant la croissance et le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région,
- Offrir des services-conseils adaptés aux entreprises et conformes au *Plan stratégique* du Ministère afin d'atteindre les objectifs de résultats qui en découlent,
- Promouvoir et administrer les programmes d'aide financière et toute mesure jugée nécessaire pour que le secteur devienne un levier du développement régional.

DES SERVICES BRANCHÉS SUR LES BESOINS DE LA CLIENTÈLE

La Direction régionale offre une gamme de services à des clientèles ciblées :

- Les entreprises (ou groupes d'entreprises) agricoles et agroalimentaires,
- Les intervenants et autres organismes du milieu,
- Les organismes dispensateurs de service-conseil,
- Les ministères et organismes gouvernementaux,
- Les clients internes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,
- Les citoyennes et citoyens en général.



PORTRAIT RÉGIONAL

LA MONTÉRÉGIE-OUEST

Située à la limite sud-ouest de la province, la Montérégie-Ouest occupe une superficie de 4 573 km² et fait partie des basses terres du Saint-Laurent. Ses bornes sont au sud, les États de New York et du Vermont, au nord, les Laurentides et Montréal, au nord-est, la Montérégie-Est et à l'ouest, la province de l'Ontario. La région se trouve donc à proximité de plusieurs grands marchés et des axes importants de transport.



La Direction régionale de la Montérégie-Ouest regroupe six MRC (municipalités régionales de comté) - voir la carte ci-contre. La région compte sur les UTM (Unité thermique maïs) les plus élevées du Québec et parmi les meilleures terres. Celles-ci permettent la forte concentration de production maraîchère qui caractérise la région. La région tire d'ailleurs sa principale source de revenus agricoles de l'horticulture, principalement grâce à la production de légumes frais qui compte pour 67% des revenus du secteur, soit près de 140 millions de dollars.

L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE : AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT

L'industrie bioalimentaire occupe une place de choix dans l'économie de la grande Montérégie. Elle représente 74 700 emplois et un PIB de 2,8 milliards de dollars. La majorité de ces emplois se retrouvent dans les domaines de la restauration (31%), de la transformation alimentaire (22%), du commerce de détail alimentaire (22%) et, finalement, de l'agriculture (21%).

On remarque qu'en termes d'emplois, outre la restauration, la transformation alimentaire, le commerce de détail et l'agriculture sont presque identiques. En revanche, au niveau du PIB, la transformation alimentaire se distingue largement avec une contribution de 35% au PIB de l'ensemble de l'industrie bioalimentaire contre 25% pour l'agriculture et 22% pour le commerce de détail. C'est donc dire tout l'importance de ce secteur pour l'économie de la région.

LE BIOALIMENTAIRE EN MONTÉRÉGIE-OUEST

En agriculture

- 3 084 entreprises agricoles
- 10% des fermes du Québec
- 689 millions de dollars en revenu

En transformation alimentaire

- 6 125 emplois au total
- 149 entreprises

En commerce de gros

- 1 385 emplois
- 293 entreprises

En commerce de détail

- 7 375 emplois
- 641 entreprises

En restauration

- 9 875 emplois
- 1 308 établissements

PRIORITÉ 1 : L'AGROENVIRONNEMENT

CONTEXTE RÉGIONAL

Le respect de l'environnement est devenu une condition *sine qua non* au développement de l'agriculture. C'est pourquoi l'équipe de la Direction régionale soutient techniquement et financièrement les entreprises dans leurs démarches agroenvironnementales.

DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Conformité des entreprises au *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA),
- Gestion des fumiers,
- Réduction de la pollution diffuse,
- Réduction de l'utilisation des pesticides.

DES INTERVENTIONS CIBLÉES

- 6 journées d'information ou de démonstration, 24 conférences. Au total, environ 1 600 entreprises et intervenants rejoints,
- 21 articles relatifs à l'agroenvironnement,
- Une participation très active au *Réseau d'avertissement phytosanitaire* en horticulture,
- Un soutien financier et technique aux entreprises de la région qui s'est traduit par la réalisation de 118 projets et une aide financière totale de plus de 418 000 \$ pour la réduction de la pollution diffuse.

PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES	AIDE FINANCIÈRE DU MAPAQ	NOMBRE SUBVENTIONNÉES EN 2003-2004	NOMBRE SUBVENTIONNÉES DEPUIS 2000
Structures d'entreposage	790 675,00 \$	15	174
Réduction du volume des fumiers ou augmentation de la capacité d'entreposage	106 650,00 \$	6	9
Rampes d'épandage	44 021,00 \$	8	17
TOTAL	941 346,00 \$	23	200

UN PROJET D'ENVERGURE

En 2003-2004, les bassins versants Thibert-Clermont et Sainte-Mélanie furent les hôtes d'un projet d'évaluation agroenvironnementale ferme par ferme auprès d'un groupe-témoin. Celui-ci faisait suite aux bancs d'essais réalisés dans quatre autres municipalités du Québec. Toutefois, comme ces bancs d'essais ont été réalisés dans des régions à forte concentration d'élevages alors que la région se distingue par l'importance de sa production horticole et de grandes cultures, un groupe-témoin régional a été mis sur pied afin de valider et d'adapter la démarche d'accompagnement.

DES RÉSULTATS CONVAINCANTS

HORTICULTURE

Objectif :

D'ici le 31 mars 2004, avoir favorisé l'adoption de la lutte intégrée pour réduire l'impact négatif des produits anti-parasitaires sur l'environnement et l'innocuité des aliments par des activités de communication et des projets.

Résultats :

- 111 communiqués pour le *Réseau d'avertissement phytosanitaire*,
- 12 conférences,
- 30 communiqués pour *Hortitel Pomme* (outil pour la lutte intégrée contre les ennemis des pommiers),
- Le développement d'un portail Internet pour *Hortitel Pomme*,
- 7 articles sur la lutte intégrée.

GRANDES CULTURES

Objectif :

D'ici le 31 mars 2004, avoir favorisé l'implantation de nouvelles techniques visant la conservation des ressources (sol, eau, air) et la réduction des pesticides.

Résultats :

- 53 km de nouveaux brise-vent,
- 6 haies brise-odeur,
- Mise en place d'un projet touchant 20 entreprises et deux bassins versants pour diagnostiquer et introduire des bonnes pratiques de conservation,
- Augmentation des superficies en travail réduit, semis direct ou cultures de couverture de 300 ha,
- 7 articles sur la fertilisation raisonnée et les bonnes pratiques de conservation,
- 1 guide sur les bonnes pratiques de conservation,
- 23 conférences,
- 2 journées d'information et de vulgarisation : 325 participants.

PRODUCTIONS ANIMALES

Objectif :

D'ici le 31 mars 2004, avoir favorisé l'implantation de bonnes pratiques d'élevage visant le respect de l'environnement pour le bovin de boucherie et la production laitière.

Résultats :

- 1 vidéo sur l'innovation technologique (utilisation de litière sur plan incliné) et les bonnes pratiques d'élevage,
- 4 articles sur l'agroenvironnement, le bilan ali-

Le tableau qui suit présente les résultats du Volet 10 du programme d'aide financière Prime-Vert pour aider les producteurs à lutter contre la pollution diffuse.

PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES	AIDE FINANCIÈRE DU MAPAQ	NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT IM-PLANTÉ CETTE PRATIQUE CETTE ANNÉE
Retrait des animaux des cours d'eau	35 019,00 \$	13
Haies brise-vent	61 515,82 \$	28
Ouvrages de conservation des sols	224 585,69 \$	60
Aménagement des berges et des cours d'eau	13 767,09 \$	13
Pratiques de conservation des sols	83 521,40 \$	52
TOTAL	418 409,00 \$	166

- mentaire et la conservation des fourrages,
- 3 journées d'information pour les productions laitière et bovine : 385 participants,
- 1 conférence sur le bilan alimentaire,
- 1 rencontre avec 10 entreprises d'envergure pour les sensibiliser aux rejets d'azote et de phosphore pour qu'elles utilisent le bilan alimentaire comme outil.

LES CLUBS-CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT

Un soutien direct aux producteurs agricoles dans leurs efforts pour améliorer la gestion agroenvironnementale de leur entreprise.

- 528 producteurs de la région sont membres et ceux-ci sont répartis dans 13 clubs,
- Le MAPAQ contribue à la hauteur de 258 000 \$ en support financier pour les services-conseils en agroenvironnement.

PRIORITÉ 2 : L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

CONTEXTE RÉGIONAL

Au-delà des activités de vulgarisation et d'information, l'équipe de la Montérégie-Ouest est très active auprès des entreprises agricoles pour identifier, adapter et implanter de nouvelles technologies. D'ailleurs, plusieurs d'entre elles serviront à faire évoluer les entreprises vers une rentabilité et une compétitivité accrues, tout en pratiquant une saine gestion environnementale.

DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Pérennité des entreprises,
- Implantation de technologies d'avant-garde,
- Vulgarisation et transfert de l'information technique aux producteurs agricoles.

DES INTERVENTIONS CIBLÉES

HORTICULTURE

Par l'implantation :

- D'une régie de fertigation adaptée à la fraise dans 2 entreprises,
- De la culture de la fraise en serre dans 1 entreprise pour favoriser la diversification des productions maraîchères en serre,
- De la technique du tuteurage pour le poivron de couleur dans 1 entreprise.

Par la sensibilisation de :

- 20 entreprises à l'augmentation des densités de plantation des poivrons,
- 10 entreprises pomicoles à la plantation de nouveaux cultivars,
- 5 entreprises à l'utilisation de techniques de plantation à haute densité, incluant le solaxe et les pommiers tronqués.

ACÉRICULTURE

Par des recommandations et diagnostics :

- Auprès de 3 entreprises acéricoles sur le système Sysvac.

PRODUCTIONS ANIMALES

Par le service-conseil et l'accompagnement :

- De 5 nouvelles entreprises utilisant le service de contrôle et d'évaluation génétique du PATBQ.

DES RÉSULTATS CONVAINCANTS

À l'intérieur du programme-cadre « Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région », certaines mesures contribuent essentiellement à favoriser l'adaptation des entreprises.

MESURES	AIDE FINANCIÈRE DU MAPAQ	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2003-2004
Transfert de ferme et établissement	51 844,00 \$	1
Services-conseils de groupe	278 299,33 \$	10
Réseautage	7 220,00 \$	2
Projet d'innovation	16 497,87 \$	4
Accompagnement de la relève agricole	11 249,88 \$	7
Projet de démonstration	2 451,62 \$	2
TOTAL	367 562,80 \$	26



PRIORITÉ 3 : LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

CONTEXTE RÉGIONAL

En 2003-2004, la Direction régionale a travaillé fort pour soutenir l'essor de l'industrie bioalimentaire de la région en appuyant le démarrage et l'expansion d'entreprises agroalimentaires proposant des produits à forte valeur ajoutée et de bonnes perspectives de croissance. En ce sens, le secteur de la transformation alimentaire et des boissons représente une cible prioritaire en raison de son impact économique important et de son fort potentiel de création d'emplois.

DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Positionnement de l'agroalimentaire dans les priorités de développement de la Montérégie-Ouest,
- Soutien au développement et à la croissance des différents secteurs de production ciblés en région.

DES INTERVENTIONS CIBLÉES

La croissance et le développement de secteur agricole et agroalimentaire passent par la mise sur pied de projets diversifiés et d'un soutien qui l'est tout autant. C'est pourquoi la Direction régionale a travaillé dans plusieurs secteurs pour atteindre ses objectifs; en voici quelques exemples :

Un soutien à la diversification des secteurs de production par :

- Le soutien en grandes cultures aux productions biologiques et sans intrants, particulièrement le soya sans intrants qui a vu ses superficies augmenter de 400 ha,
- La tenue d'une demi-journée d'information consacrée uniquement à la culture du haricot.

Un soutien à l'innovation par :

- Un appui au démarrage d'une fromagerie de lait de brebis qui vient enrichir l'offre de fromages sur le marché québécois,
- Une aide à la mise en place d'un projet de parc agrothermique à Beauharnois et Valleyfield. Le parc réutilisera les rejets thermiques (eaux chaudes industrielles) pour chauffer un vaste complexe de serres.

Un soutien à la transformation alimentaire et la mise en marché par :

- Un soutien au circuit agrotouristique « Le circuit du paysan » qui met en valeur les produits et les attraits de la région,
- La tenue d'une formation sur le bioterrorisme en partenariat avec le Club export,
- Un soutien au « Rendez-vous gourmand du Sud du Québec » qui regroupait producteurs, artisans, chefs et futurs chefs de la région,
- La mise sur pied du réseau « Le Suroît en saveurs » qui permet à plusieurs producteurs d'afficher leurs produits dans des marchés IGA de la région.

DES RÉSULTATS CONVAINCANTS

À l'intérieur du programme-cadre « Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région », certaines mesures contribuent essentiellement à favoriser le développement de l'agroalimentaire.

	AIDE FINANCIÈRE DU MAPAQ	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2003-2004
Activités de valorisation	28 592,99 \$	10
Valeur ajoutée - transformation	30 000,00 \$	3
Problématique régionale	33 200,00 \$	3
Initiative spécifique de développement régional	10 000,00 \$	1
TOTAL	101 792,99 \$	17

PERSPECTIVES 2004-2005

Plusieurs dossiers s'imposent d'emblée à la Direction régionale pour l'exercice 2004-2005. Outre nos trois grandes priorités (le développement du bioalimentaire, l'agroenvironnement et l'adaptation des entreprises) qui viendront guider notre action, deux chantiers majeurs liés à la modernisation de l'État seront mis en branle en 2004, soit :

- La révision du rôle du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec en région,
- L'organisation des services-conseils en agriculture qui touchera à l'instar du ministère, les différents clubs-conseils et autres dispensateurs de services,
- Le ministère mettra en application sa stratégie d'accompagnement agroenvironnemental à l'aide des PAA (Plan d'accompagnement agroenvironnemental) et du programme d'aide financière Prime-Vert.

La mise en place des mesures issues du nouveau *Ca-dre stratégique agricole* (CSA) amènera beaucoup de changements. Ce dernier a entraîné via son volet « agroenvironnemental » des modifications au programme d'aide financière Prime-Vert actuel, alors qu'un processus d'évaluation environnementale des projets sera obligatoire pour l'obtention d'une aide financière. D'autres volets seront rendus opérationnels au cours de l'exercice 2004-2005.

Le volet « renouveau », portant sur les services-conseils, aura lui aussi des retombées en région en rendant disponible de nouvelles aides financières et, éventuellement, un nouveau programme d'appui financier aux services-conseils du ministère s'harmonisant à ces nouvelles mesures sera mis en place.



À noter aussi l'arrivée de nouvelles structures de soutien et d'orientation du développement régional : les *Conférences régionales des élus* (CRÉ). En Montérégie, il y en a trois : Longueuil, Montérégie-Est et Montérégie-Ouest. Pour le MAPAQ, il s'agira d'apprendre à travailler avec ces nouvelles instances dans l'évaluation et la mise sur pied de projets touchant les secteurs agricole et agroalimentaire. L'un des premiers dossiers abordés sera assurément l'entente spécifique sur le développement du bioalimentaire avec le CDBM et les différents partenaires dont les CRÉ.

Nous prévoyons aussi offrir aux MRC et aux municipalités notre expertise et notre collaboration pour les aider avec leurs nouvelles tâches émanant du projet de Loi 54, qui prévoit la levée du moratoire en production porcine et des responsabilités accrues pour les municipalités dans l'encadrement de la production agricole.